



Au SPIP de la Somme, tristesse, désarroi et colère

Le SPIP de la Somme a été touché par le deuil en cette fin de congés d'été. C'est en effet avec une profonde tristesse que nous avons dû faire face au décès brutal de notre collègue et ami Grégory.

Nos organisations syndicales saluent sa mémoire et présentent leurs condoléances à tous ses proches.

Alors que l'émotion est encore vive et les personnels toujours meurtris, se pose aujourd'hui malgré tout une question purement pragmatique qu'on ne peut éluder. Comment l'antenne d'Abbeville peut-elle continuer à fonctionner alors qu'elle ne compte plus aucun.e CPIP ?

Si la disparition de notre collègue était hélas imprévisible, les carences RH de l'antenne, ne le sont, elles, pas du tout et la DISP comme la DAP en portent la responsabilité.

Depuis des mois, les organisations syndicales représentatives du SPIP de la Somme alertent sur les conditions de travail des personnels des antennes d'Abbeville, d'Amiens et de Péronne.

Pour Amiens, cinq postes de CPIP sont manquants et les OS et la Direction du SPIP ont rappelé à la DAP et à la DISP la nécessité d'ouvrir ces postes à la mobilité. Face aux 5 postes ouverts pour tout les Hauts de France, les OS se sont battus pour qu'au moins un des postes soit pour Amiens.

Sur l'antenne d'Abbeville, où exerçait Grégory, l'effectif de référence prévoit 4 CPIP pour près de 500 personnes à suivre. S'y ajoutent des problématiques d'hygiène, de santé et de sécurité pour les personnels déjà signalées en CHSCTD. Tout cela a eu des répercussions sur la santé et les conditions de travail des agent.es, si bien que les personnels ont chacun leur tour été placés en arrêt maladie ces derniers mois.

Les représentants des personnels ont eu beau tirer la sonnette d'alarme, tant au niveau local qu'au niveau interrégional ou de l'administration centrale, aucune mesure n'a été prise pour renforcer les effectifs du SPIP de la Somme.

Pourtant, les OS représentatives et la direction du SPIP d'Amiens ont, chacune de leur côté et même de concert, partagé le même état des lieux d'urgence à agir et à publier des postes aux mobilités de CPIP, DPIP ou personnels administratifs.

Une réunion, reportée par la DAP, avait même eu lieu pour objectiver ce besoin urgent de revoir les effectifs de référence des antennes d'Abbeville et de Péronne, largement sous-estimés, fruits aussi des errements de la précédente direction du SPIP de la Somme

Aujourd'hui, la direction n'a d'autres solutions que de fermer l'accès de l'antenne au public 3 ou 4 jours sur 5, faute de personnels. En effet, sur les trois autres CPIP qui exerçaient à Abbeville, trois sont en arrêt maladie et le dernier, contractuel, n'avait pas souhaité renouveler son contrat car une meilleure opportunité professionnelle s'est présentée à lui.

Pour nos organisations syndicales, si la mesure de restriction d'activité de l'antenne d'Abbeville ne peut être évitée compte tenu de la situation, il est inenvisageable que cette situation se pérennise et menace l'existence même d'un service public pénitentiaire sur Abbeville. Il est inentendable que cette suspension d'activité entraîne l'absence d'accompagnement et de suivi des personnes dépendant de l'ALIP d'Abbeville à moins que nous voulions faire la une de l'actualité.

Ceux-là même qui n'ont rien fait pour empêcher cette situation doivent trouver des solutions rapides et pérennes pour que cette antenne assure la continuité du service public et l'égalité des usagers devant lui.

Pour nos organisations, il est hors de question que les personnels d'Amiens soient une fois de plus mis à contribution pour pallier cette absence totale de fonctionnaires sur Abbeville, l'antenne d'Amiens devant elle-même faire face à des absences et à une gestion RH à flux tendus.

La DISP et la DAP doivent enfin permettre à l'antenne d'Abbeville de disposer des moyens RH et matériels suffisants, tout comme l'ensemble du SPIP de la Somme d'ailleurs.

Nos organisations dénoncent le système de CPIP placés. Nos organisations ont conscience que l'ensemble des services des SPIP sur le territoire national souffrent de carences RH, faute de recrutements depuis 3 ans et faute de privilégier, lors des postes ouverts aux sortants d'école ou à la mobilité, les postes visant à la prise en charge des personnes suivies plutôt que des postes à l'ATIGIP ou dans certains services de l'administration centrale.

Malgré tout, un SPIP ne peut fonctionner sans qu'aucun CPIP titulaire n'y soit en fonction. Nous appelons donc **la DAP et la DISP** à affecter, par tout procédé RH réglementaire et transparent, des CPIP sur l'antenne d'Abbeville en urgence. Nous n'accepterons pas le remplacement de nos collègues par des collègues contractuels non formés à notre profession.

Si tel n'était pas le cas, nous saisissons d'autres autorités pour faire en sorte que le service public pénitentiaire ne soit pas empêché et que cela n'entraîne pas de conséquences désastreuses pour les personnes suivies !

Les personnels du SPIP de la Somme savent bien qu'ils peuvent compter sur le soutien de leurs représentants syndicaux qui ont toujours à cœur de défendre leurs intérêts. Ils sont une fois encore à leurs côtés dans ce moment difficile et le seront toujours.

Notre détermination est sans faille, nous ne lâcherons rien.

Amiens, le 4 septembre 2025

Les représentants de la CGT SPIP, de l'UFAP et de la CFDT Pénitentiaire du SPIP de la Somme